

La nation et l'Etat (Les facteurs d'intégration sociale et de cohésion nationale)

*Hamid AIT AMARA**

L'Algérie est confrontée à une crise majeure de société qui concerne les liens unissant les hommes, les règles qui commandent la vie en commun. La crise du lien social affecte tout autant les rapports sociaux, familiaux, de voisinage, que les rapports de la société à l'Etat. Face à la détérioration générale du cadre social de vie, du lien civique, les algériens se posent la question du contrat qui fonde la société et les rapports à l'Etat. Ils recherchent les raisons de vivre ensemble, d'envisager un avenir commun et de remplir leurs devoirs envers la collectivité.

La crise de la société implique celle, consubstantielle de la nation. Celle-ci est l'espace au sein duquel se construit la société. Quatre décennies après l'indépendance, l'individu n'a toujours pas reçu la reconnaissance de la pleine citoyenneté. Se trouve ainsi posée, la question des fondements sur lesquels s'édifie la nation, des freins à sa construction.

L'idée de la nation

La nation n'existe pas en soi ; c'est une construction délibérée, volontaire. C'est une forme d'organisation politique des collectivités humaines qui s'est généralisée à travers le monde, à partir de la fin du XVIII^{ème} siècle. Elle se substitue aux autres formes historiques des collectivités infra-nationales ou transnationales préexistantes.

En Algérie, l'idée nationale - comme ensemble territorial et humain, communauté sociale -, ne se forge réellement qu'avec les luttes anti-coloniales pour l'indépendance. Ce serait un anachronisme que de parler de nationalisme algérien avant l'époque contemporaine et, a fortiori, avant 1830. Ni les soulèvements populaires au cours du 19^{ème} siècle, ni la tentative d'Abdelkader de fonder un Etat, ne constituent, à proprement parler des manifestations du nationalisme algérien. C'est la lutte contemporaine pour se libérer du colonialisme et fonder son propre état souverain qui est l'acte fondateur de l'affirmation du soi collectif.

* Economiste, chercheur associé au CREAD, membre du conseil de la revue *Insaniyat CRASC*.

Comme l'écrit Frantz Fanon, c'est la révolte qui décide de mettre fin à la colonisation, pour faire exister l'histoire de la nation.

Jusqu'à l'indépendance, l'Algérie a été une société sans état propre, un état qui soit l'émanation de sa volonté collective et de ses institutions. Les Algériens de la période coloniale vivaient au sein de petites communautés fondées sur les liens de la territorialité et de la parenté. L'émergence de l'Etat-Nation les a inclus dans une collectivité plus large, la Nation. Cette nouvelle appartenance n'a pas totalement effacé les identités anciennes, locales ou régionales, qui demeurent fortes.

L'historicité de la Nation dit qu'il y a un début et une fin, que la Nation est sans doute une forme transitoire d'organisation politique des collectivités humaines. Il demeure cependant que, dans le contexte mondial actuel, la Nation est le seul espace possible d'exercice des droits des collectivités à se gouverner et de souveraineté des peuples.

De l'ethnicisation de la Nation

A l'évidence les nationalistes algériens n'ont pas pensé la Nation. Nous avons hérité de certains courants idéologiques, une conception identitaire, culturelle et religieuse, communautaire, de la Nation. Cette conception fait de la référence à l'origine et à la religion, les critères d'identité collective. L'arabité peut être entendue par certains comme une culture commune, un héritage commun, l'inclusion dans une aire culturelle, mais les interprétations ethnicistes, comme communauté de sang, sont fréquemment privilégiées (notamment dans les manuels scolaires) par le discours officiel, véhiculées par l'idéologie officielle, appuyées sur la représentation d'un passé idéalisé et mythique. Ainsi de la thèse de l'origine arabe des berbères, soutenue, un certain temps, par les historiens et idéologues officiels.

Comme chacun le sait, la falsification de l'histoire est au principe de cette démarche. Le refus de prendre en compte la totalité du patrimoine historique conduit à une représentation tronquée de notre culture. Les concessions récentes à l'amazighité n'ont pas fondamentalement modifié cette approche ethnicisante (de l'identité).

Restaurer son identité ethnique n'est pas le fin mot de la vie humaine, écrit Ed. Saïd. « Nul n'est uniquement indien, musulman ou femme... Toutes ces étiquettes ne sont que des points de départ ». Dans la dynamique de l'identité, c'est moins le passé partagé que les valeurs communes que l'on veut se donner qui importent. La tentative de faire de « l'identité » le lien social fondamental et le facteur de l'unité politique

dans le processus de construction de la Nation est aujourd'hui un échec patent.

Le projet politique du pouvoir de diffuser une culture standard et appauvrie, coupée de son substrat social, se heurte à la dynamique culturelle plurielle de la société. Si une langue commune est nécessaire, comme facteur d'unité de la Nation, doit-elle nécessairement s'affirmer en opposition aux autres langues parlées naturelles, par l'élimination de la diversité culturelle et linguistique ?

Il n'est pas évident par ailleurs, comme le soulignent de nombreux auteurs, que la langue exerce une fonction de rassemblement quand le parler officiel se heurte à la diversité des parlers sociaux. Dans bien des cas, c'est l'unification de la conscience nationale qui fait l'uniformisation linguistique et non l'inverse.

Quoiqu'il en soit, les Algériens pratiquent le bilinguisme, voire le trilinguisme, et rien n'indique jusqu'à présent, le recul de l'usage des langues parlées au profit de la langue diffusée par l'école. La société vit tranquillement ses parlers populaires et son plurilinguisme utilitaire, comme richesse non comme aliénation. La crispation est du côté du pouvoir. Du fait de l'absence de traduction en langue arabe, les langues étrangères, le français notamment, pratiquée par la couche supérieure active, demeurent le principal accès aux savoirs et à la culture universels. Cette situation contribue à marginaliser dans la vie économique et culturelle, les catégories formées exclusivement en langue arabe.

Pas plus que la culture, le religieux ne constitue un facteur d'unité politique de la Nation

Le religieux est par nature transnational et déterritorialisé. L'Islam n'a pas de frontières et pas de nationalité. Il ne saurait par conséquent définir la Nation. Au demeurant, depuis la diffusion du wahabisme, des pratiques rigoristes importées des pays de la péninsule arabique, les algériens ne sont plus d'accord sur la manière de lire l'Islam et de le pratiquer, sur la fonction du religieux et la place à lui accorder dans la société, son rapport au politique.

Ainsi de plus en plus de musulmans aspirent aujourd'hui à se libérer de leurs guides en religion, des ulémas et prédicateurs auto-proclamés, à retrouver une autonomie et une liberté dans la pratique religieuse.

La religion est captive de guides et prédicateurs « qui ignorent la notion de liberté et qui considèrent la contrainte en matière religieuse comme légitime, et l'Etat comme le moyen d'exercer cette contrainte ». (Mohamed Charfi). La liberté religieuse, n'est pas seulement la liberté de

pratiquer sa religion, c'est également la liberté, pour le croyant, de pratiquer selon sa conscience, sa compréhension et ses besoins.

Le recours à l'islam comme à l'arabité, pour définir la Nation, a davantage dilaté l'identité nationale dans des entités supranationales ou transnationales (El Oumma el Arabia, ou Oumma islamya) que contribué à forger l'unité de la Nation.

Avec le temps les divergences entre les pays arabes se sont davantage creusées et les intérêts nationaux devenus exclusifs. Il est clair que les entités nationales forgées par l'histoire sont aujourd'hui irréductibles à toute absorption dans une entité politique plus large. Chaque peuple a conscience de sa singularité et le panarabisme apparaît comme un slogan creux. Il n'en demeure pas moins cependant, qu'une vraie solidarité existe entre les peuples arabes - « une communauté de sentiments » - du fait des conditions historiques et des menaces extérieures qui pèsent sur la région. L'Algérie appartient à l'aire culturelle arabo-islamique, comme l'Europe à l'aire chrétienne et l'Asie à celle de Confucius. La confusion entretenue entre la qualité d'algérien et les critères ethniques et religieux (cf. art 32 du code de la nationalité) nous maintient au seuil de la modernité, dans les âges pré-modernes de l'idée de nation, à un stade pré-politique. Ce qui engage les individus les uns envers les autres n'est pas le produit d'une volonté de construire une collectivité, mais l'effet mécanique d'une même appartenance ethnique et religieuse qui nous préexiste.

La culture comme politique

L'affirmation d'une culture homogène, de l'existence d'une communauté culturelle, au nom de laquelle existerait une identité collective est évidemment fallacieuse. Les différentes régions d'Algérie, zones de montagne, hautes plaines, oasis, villes traditionnelles définissent des cultures, des mœurs et des coutumes qui leurs sont propres. Les pratiques, les valeurs, les parlers varient d'une société locale à une autre, d'un groupe social à un autre. Tlemcen n'est pas Bejaia ou Constantine encore moins le Hodna ou Ain Sefra, la culture ne peut se décliner qu'au pluriel ; la diversité c'est la vie même.

L'identité culturelle, comme norme officielle, fait bien entendu l'objet d'un usage politique. Elle est instrumentalisée pour porter des ambitions de pouvoir et capter des ressources.

Elle constitue le fonds de commerce des néo-conservateurs pour justifier des politiques coercitives et répressives menées contre la diversité culturelle. Il s'est constitué chez nous, un courant politique

culturaliste voué à la défense d'une identité prétendument menacée qui fait obstacle à la modernité, ainsi de l'égalité entre l'homme et la femme ouvertement bafouée en dépit des droits constitutionnels reconnus. Le culturalisme politique oppose des cultures les unes aux autres, affirme leurs différences irréductibles. Il se place sur une ligne d'affrontement. Il a préparé le lit de l'intégrisme. Enfin, il tourne le dos à la nouvelle anthropologie, conception de l'homme qui établit l'égalité de dignité de toutes les cultures et poursuit le projet d'une unité du genre humain.

De nos jours, le pluralisme culturel s'impose comme un projet politique et civilisationnel, base d'un développement social et politique harmonieux. De toute évidence il faut fonder nos sociétés sur la reconnaissance de la diversité, des valeurs de tolérance, de liberté et de solidarité.

La Nation comme collectivité politique

Il est clair que la Nation n'est pas une communauté de sang et/ou de religion, mais un projet porté par une volonté collective de s'accorder sur les règles qui président à l'organisation et à la gestion de la vie collective, des institutions politiques et administratives, dans le respect des droits de chacun et des intérêts de la collectivité. Les peuples n'accèdent au rang de nation qu'en la forme organisée de l'unité politique.

La citoyenneté, à la différence de l'identité ethnique, n'est pas fondée sur l'origine mais sur l'appartenance à une collectivité politique, comme association de citoyens libres et égaux, solidaires, jouissant de droits civils, politiques et sociaux. Il n'y a pas de nation sans citoyen qui ne participe pleinement au gouvernement de la chose publique, choisit ses dirigeants et en contrôle l'action.

Dans la construction nationale, l'Etat est fortement impliqué ; il est l'agent d'intégration des individus à la collectivité, le garant de la cohésion et de la solidarité nationale. « Il lui revient de veiller au maintien du lieu social toujours en passe de se rompre ». Intégrer les individus signifie donner à chacun une place dans la nouvelle collectivité, en premier lieu un emploi, mettre en œuvre les principes républicains de solidarité, d'égalité et de justice.

L'individu est socialisé par les dispositifs publics qui l'intègrent à la collectivité : inscrire ses enfants à l'école, accéder aux soins médicaux, à l'eau potable, à l'électricité, à un logement décent, utiliser les transports publics, autant de liens, de droits, qui rattachent l'individu à la collectivité, manifestant son appartenance à la société.

Le divorce Etat-société auquel on assiste de nos jours est l'aspect majeur de la crise que connaît le pays. Cette crise met en cause la manière dont l'Etat s'acquitte de son rôle dans le processus de construction de la société et le devenir de la Nation. Nul doute, qu'à cette étape, le débat social sur le rôle et les missions de l'Etat est un débat majeur.

Nous sommes confrontés aujourd'hui à deux modèles d'intégration, d'inclusion sociale, l'un qui privilégie l'emploi, les droits sociaux, la citoyenneté, l'autre qui met l'accent sur l'identité, l'origine, comme facteurs de cohésion. Moins il y a d'emploi, de droits, plus on insiste sur l'identité.